

## **Manifestation de haut niveau sur les politiques de l'économie verte inclusive et de la transformation structurelle en Afrique : comment tirer parti des ressources nationales pour faire progresser l'Afrique vers une infrastructure verte au service de la résilience économique ?**

### **Contexte**

Le développement de l'infrastructure est au cœur de la transformation qui doit permettre aux économies africaines de réaliser les objectifs de développement du continent tels que les définissent le Programme de développement durable à l'horizon 2030, avec sa résolution de ne laisser personne de côté, et le programme de développement plus large de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons, avec son projet d'une Afrique pacifique, prospère et intégrée. Malgré ces aspirations, le continent continue de souffrir d'un déficit chronique en matière d'infrastructure. Les services infrastructurels y sont de mauvaise qualité et de prix élevé par rapport à ceux dont disposent les autres régions du monde. L'Afrique a pour défi d'arriver à combler ces lacunes avec des ressources publiques très limitées, mais aussi avec toute la rapidité nécessaire pour répondre à une demande en pleine croissance, tout en veillant à ce que, dans un climat économique sans cesse mouvant, l'investissement consenti aujourd'hui ne se déprécie demain sous la forme d'un actif peu performant et peu rentable.

Il reste que le lourd déficit infrastructurel du continent peut aussi être pour les pays africains l'occasion d'adopter une nouvelle approche climatiquement rationnelle qui leur permettrait, en tirant parti du cadre instauré par l'Accord de Paris sur les changements climatiques et de l'exigence croissante d'informations sur les risques financiers que les changements climatiques représentent pour l'investissement, de faire un bond en avant et de s'équiper d'une infrastructure de qualité qui soit à la fois économe en ressources et résistante face aux catastrophes naturelles. L'investissement initial nécessaire pour profiter du « dividende de résilience » résultant de cette approche dans la durée est certes substantiel, mais le dividende lui-même pourrait servir à mobiliser des ressources internes en faveur d'un développement infrastructurel à long terme.

Selon les *Perspectives économiques en Afrique 2018* de la Banque africaine de développement (BAD), les investissements dont le continent aura besoin pour combler son déficit infrastructurel se situeront annuellement entre 130 milliards et 170 milliards de dollars des États-Unis jusqu'en 2025, avec un déficit de financement annuel de l'ordre de 68 milliards à 108 milliards de dollars des États-Unis. À ce jour, la plupart des investissements destinés aux infrastructures africaines provenaient de ressources publiques, la mise du secteur privé restant relativement faible, que ce soit sous forme d'investissement direct étranger ou d'engagement du secteur privé national. Ce sont pourtant bien ces sources qui pourraient être mises à contribution pour pallier le manque de financement des infrastructures africaines. Se pose par conséquent la question de savoir comment en ouvrir les vannes, en s'aidant du concept de « dividende de résilience », et sur quels exemples continentaux se fonder à cet égard.

La présente manifestation de haut niveau sur les politiques sera l'occasion de présenter le Mécanisme d'investissement pour la résilience climatique en Afrique (une initiative lancée conjointement par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Banque mondiale, avec la collaboration de la BAD et un financement initial du Fonds nordique de développement)

**Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique  
de la Commission économique pour l'Afrique**

et d'engager les participants, dirigeants des secteurs public et privé, experts, personnalités influentes, partenaires de développement et investisseurs, dans une discussion et un échange d'informations sur les conditions à mettre en place pour que le concept de « dividende de résilience » puisse susciter des investissements privés à la fois plus fournis et plus innovants dans le développement d'infrastructures africaines résilientes aux changements climatiques et économes en ressources.

Les objectifs spécifiques de la manifestation de haut niveau sont les suivants :

- Présenter le Mécanisme d'investissement pour la résilience climatique en Afrique et introduire le concept de « dividende de résilience » ainsi que la façon dont il pourrait inspirer de nouvelles possibilités de financement du développement infrastructurel ;
- Recenser les obstacles que rencontrent les secteurs public et privé lorsqu'il s'agit de tirer parti des faibles ressources publiques afin de canaliser des financements transformateurs provenant de sources privées nationales et étrangères vers le développement d'infrastructures africaines résilientes face aux changements climatiques ;
- Mettre en évidence les multiples façons dont l'investissement dans les infrastructures résilientes face aux changements climatiques et économes en ressources peut créer une plus-value publique et privée, et débattre de moyens novateurs qui permettraient d'exploiter le « dividende de résilience » en le considérant comme une nouvelle source de financement des infrastructures ;
- Étudier et discuter les combinaisons possibles de politiques, cadres juridico-réglementaires et structures de gouvernance susceptibles de stimuler le financement privé en faveur des innovations écotecnologiques et des infrastructures résilientes, en mettant l'accent sur les solutions efficaces, transposables et transmissibles, et en gardant à l'esprit l'effet transformateur que pourraient avoir certaines options dans un avenir proche.

### **Résultats escomptés**

Cette manifestation de haut niveau est organisée dans l'espoir de susciter des idées et des orientations propres à éclairer et à influencer, dans une optique de transformation, la réflexion sur la création et le maintien d'un environnement propice à une plus grande contribution du secteur privé (national et étranger) au financement du développement accéléré des infrastructures résilientes aux fins de la transformation de l'Afrique, tout en tirant parti des possibilités ouvertes par l'intégration de la résilience face aux changements climatiques dans la planification et le développement des infrastructures.

### **Public cible**

Les ministres africains des finances et de la planification, les partenaires de développement, les banques de développement et les concepteurs de projets infrastructurels.

**Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique  
de la Commission économique pour l'Afrique**

**Lieu, date et heure**

Salle de conférence 3, Centre de conférences des Nations Unies, Addis-Abeba  
Le 13 mai 2018, de 14 heures à 15 h 50.

**Pour plus de renseignements, veuillez contacter :**

- Linus Mofor, spécialiste (hors classe) des questions d'environnement (énergie, infrastructure et changements climatiques), Centre africain pour les politiques climatiques, Division des initiatives spéciales de la CEA  
Adresse électronique : [mofor@un.org](mailto:mofor@un.org)  
Tél. : +251 11544 5244
- Nassim Oulmane, Chef de la Section de l'économie verte et des ressources naturelles, Division des initiatives spéciales de la CEA  
Adresse électronique : [oulmane@un.org](mailto:oulmane@un.org)  
Tél. : +251 11544 5111
- Louis Lubango, spécialiste des questions d'environnement, Division des initiatives spéciales de la CEA  
Adresse électronique : [lubango@un.org](mailto:lubango@un.org).  
Tél. : +251 11544 5536